

Recueil des Communications officielles de l'Office Aérien fédéral

Par suite d'une entente avec l'Office Aérien fédéral, nous publierons désormais à cette place tous les communiqués de cet office. Nos lecteurs seront ainsi assurés de trouver ici, sans avoir besoin de consulter les publications fédérales, toutes les ordonnances, prescriptions, informations officielles concernant la circulation aérienne en Suisse. Nous recommandons surtout aux pilotes et entrepreneurs de transports aériens de lire régulièrement cette page avec grande attention.

LA RÉDACTION.

L'Office Aérien Fédéral publie ci-dessous: Une liste des avions et ballons libres inscrits dans le Registre suisse des aéronefs contrôlés par l'Etat et une liste des pilotes d'aéronefs possesseurs du Permis de conduire suisse.

Les modifications devant être apportées à ces listes seront publiées à la même place dans les numéros suivants.

Das Luftamt veröffentlicht nachstehend die Liste der im schweiz. Register der staatlich kontrollierten Luftfahrzeuge figurierenden Flugzeuge und Freiballons und die Liste der mit schweiz. Führerbewilligung versehenen Luftfahrzeugführer.

Antretende Mutationen werden in den folgenden Nummern jeweilen an gleicher Stelle nachgetragen.

763. IV. B.

Liste des Pilotes.

Possédant le Permis de Conduire suisse (licence de pilote) exigé par l'Arrêté du C. F.
du 27 janvier 1920, pour la conduite de tout aéronef civil.

21 avril 1921

Nom, prénom, domicile	Autorisé à piloter		Observations	
	des	pour des buts		
Ansermier Louis	Genève	ballons libres	sportifs	—
Armbruster P.	Berne	do.	do.	—
Becker Renaud	Horgen	avions terrestres	do.	autorisé à effectuer des vols acrobatiques
Cartier Max	Dübendorf	avions terrestres et hydros	commerciaux	—
Comte Alfred	Horgen	do.	do.	autorisé à effectuer des vols acrobatiques
Debétaz Eric	Lausanne	ballons libres	sportifs	—
Demiéville Jean	Yverdon	do.	do.	—
Duaine Henri	Genève	do.	do.	—
Durafour François	Genève	avions terrestres	commerciaux	—
Farner Alfred	Berne	ballons libres	sportifs	—
Frick Ernest	Zürich	avions terrestres et hydros	commerciaux	—
Gay Henri Armand	Begnins	avions terrestres	sportifs	—
Gsell Robert	Berne	do.	do.	—
Johner Emile	Lausanne	do.	commerciaux	autorisé à effectuer des vols acrobatiques
Koepke Charles	Berne	hydros	do.	—
Kramer Henri	Lugano	do.	do.	—
Kunkler Henri	St-Gall	avions terrestres	do.	—
Maffei Attilio	Lugano	hydros	sportifs	—
Messner Emil	Thoune	ballons libres	do.	—
Meyer A.	Berne	do.	do.	—
Müller R. O.	Zürich	do.	do.	—
Nappez Marcel	Lausanne	avions terrestres et hydros	commerciaux	autorisé à effectuer des vols acrobatiques
Pillichody Henri	Genève	do.	do.	—
Primault Edgar	Berne	avions terrestres	sportifs	—
Santschi Ernest	Schönenwerd	ballons libres	do.	—
Spelterini Edouard	Coppet	do.	do.	—
Sutter Ulrich	St-Gall	do.	do.	—
Vacano Philippe	Oerlikon	avions terrestres	do.	—
Weber Marcel	Genève	avions terrestres et hydros	commerciaux	—
Wuest Max	Zürich	hydros	do.	—

Aéronefs civils suisses

pour lesquels un Permis de Navigation a été délivré.

Le signe **C. H.** constitue la Marque de Nationalité, le **No.** la Marque d'Immatriculation.

AVIONS

(A) = Avion terrestre.

(H) = Hydro.

(S) = Apte pour l'aérobatie.

21 Avril 1921

No. d'enregistrement	Marque	Moteur	Nombre de places	Propriétaire	Utilisé dans un but
C. H. 1	(A) (S) Kondor D 1	Goebel 185 HP.	1 pilote	Ad Astra-Aéro-Avion-Tourisme Zurich	commercial
C. H. 2	(A) Kondor LVG CV	Benz 220 HP	1 pilote	do.	do.
C. H. 5	(A) do	do.	2 passagers	do.	do.
C. H. 6	(H) Savoia	Isotta Fraschini 200 HP	do.	do.	do.
C. H. 7	(A) Kondor LVG CV	Benz 220 HP	do.	do.	do.
C. H. 9	(A) Aviatik C 1	Mercedes 100 HP	1 pilote	Michel & Kunkler St. Gall	do.
C. H. 10	(A) (S) Avro 504 K double commande	Clerget 130 HP	1 passager	Ecole Aéro Lausanne	do.
C. H. 11	(A) (S) Nieuport-Hanriot	Le Rhône 110 HP.	1 pilote	do	do.
C. H. 12	(H) Macchi-Nieuport M 3 double commande	Isotta Fraschini 4b 180 HP	1 pilote	Ad Astra-Aéro-Avion-Tourisme Zurich	do.
C. H. 14	(H) Savoia FBA	Isotta Fraschini V4 200 HP	do.	do.	do.
C. H. 15	(H) Macchi-Nieuport M 3	do.	do.	do.	do.
C. H. 17	(H) Savoia FBA double commande	do.	do.	do.	do.
C. H. 19	(H) Macchi-Nieuport M 9 cabine	Isotta Fraschini V6 250 HP	1 pilote	do.	do.
C. H. 21	(H) Macchi-Nieuport M 18 cabine	do.	3 passagers	do.	do.
C. H. 22	(H) do.	do.	1 pilote	do.	do.
C. H. 23	(H) do.	do.	3 passagers	do.	do.
C. H. 24	(H) do.	do.	do.	do.	do.
C. H. 25	(H) Macchi-Nieuport M 8	Isotta Fraschini V4 200 HP	do.	do.	do.
C. H. 26	(A) Brandenburger	Austro-Daimler 185 HP	1 pilote	Attilio Maffei Lugano	sportif
C. H. 27	(A) Farman F 46	Renault 80 HP	2 passagers	do.	do.
C. H. 28	(A) Brandenburger	Benz 220 HP	do.	<Agis> Akad. Gesellschaft für Flugwesen Zürich	scientifique
C. H. 36	(H) Macchi-Nieuport M 8	Isotta Fraschini 180 HP	do.	Durafour François Genève	commercial
C. H. 38	(A) Albatros B II	Mercedes 100 HP	do.	<Agis> Akad. Gesellschaft für Flugwesen Zürich	scientifique
C. H. 39	(A) (S) Avro 504 K dispositif de double commande	Le Rhône 110 HP	1 pilote	Marcel Nappes Lausanne	commercial
C. H. 41	(A) Wild, double commande	Mercedes 100 HP	1 pilote	<Agis> Akad. Gesellschaft für Flugwesen Zürich	scientifique
C. H. 42	(A) do.	Argus 120 HP	1 passager	Ecole Aéro Lausanne	commercial
C. H. 43	(A) do.	Mercedes 100 HP	2 passagers	A. Comte, Luftverkehr & Sportfliegerschule Horgen	do.
C. H. 44	(A) Wild	do.	1 pilote	do.	do.
C. H. 45	(A) de Havilland 6 double comm.	Renault 80 HP	do.	do.	do.
C. H. 46	(A) (S) Fokker D VII	Mercedes 160 HP	do.	Ecole Aéro Lausanne	do.
C. H. 50	(A) Dornier C 3 Limousine	B. M. W. 185 HP	1 pilote	A. Comte, Luftverkehr & Sportfliegerschule Horgen	do.
C. H. 51	(A) Aéro 11	Gnome 60 HP	5 passagers	Ad Astra-Aéro-Avion-Tourisme Zurich	do.
C. H. 52	(A) Caudron	Le Rhône 80 HP	1 pilote	Ecole Aéro Lausanne	do.
C. H. 53	(A) Sopwith	Clerget 130 HP	1 pilote	do	do.
C. H. 54	(A) Sablatnig P II Limousine	Maybach 260 HP	1 pilote	J. G. Batt Berne	sportif
C. H. 60	(H) Lohner	Austro-Daimler 200 HP	1 passagers	A. Comte, Luftverkehr & Sportfliegerschule Horgen	commercial
C. H. 61	(H) do.	do.	1 pilote	do.	do.
C. H. 62	(H) do.	do.	2 passagers	do.	do.
C. H. 63	(H) do.	do.	do.	do.	do.
C. H. 64	(H) do.	do.	do.	do.	do.
C. H. 65	(H) do.	do.	do.	do.	do.

BALLONS LIBRES

	Désignation	Propriétaire
C. H. 101	«Léman» 1680 m ³	Section Romande de l'Aé. C. S.
C. H. 102	«Théodore Schaeck» 1680 m ³	Section Mittelschweiz de l'Aé. C. S.
C. H. 104	«Zürich» 2200 m ³	Section Ostschweiz de l'Aé. C. S.
C. H. 106	«Sirius»	Spelterini, Coppet (Vaud)

Trafic aérien international.

L'Office Aérien Fédéral porte à la connaissance des intéressés que la Suisse n'a conclu des conventions réglant la circulation aérienne qu'avec les trois pays suivants

ANGLETERRE, FRANCE, ALLEMAGNE.

Les pilotes désirant se rendre avec des machines suisses dans d'autres pays doivent au préalable demander une autorisation spéciale aux Autorités compétentes du pays de destination.

Par analogie, les aéronefs civils étrangers ne possédant pas la nationalité d'un des trois pays sus-mentionnés, de même que les aéronefs militaires étrangers en général ne sont admis à naviguer dans l'espace aérien suisse que s'ils possèdent une autorisation de l'Office Aérien Fédéral.

BULLETIN No. 10.

Lignes aériennes:

Ouvertes à l'exploitation:

Amsterdam—Paris par Rotterdam, Bruxelles }
 Amsterdam—Londres par Rotterdam, Ostende, Calais } le 1^{er} avril,
 Amsterdam—Malmö par Bremen, Hambourg, Copenhagen } p. voyageur
 (Augsburg)—Munich—Nürnberg—Leipzig—Berlin, } et marchan-
 ouverte le 5 mars sur la durée de la foire de } dises. Soci-
 Leipzig est maintenue en exploitation. } été hollandais
 K. L. M.

à l'étude: Prague—Vienne } Société Tchéco-Slovaque «Falco» au ca-
 Prague—Berlin } pital de 10 millions de cour. Tchéco-
 Slovaques.

Paris—Strasbourg—Prague: à partir du 14 mars le service est quotidien (sauf le dimanche) entre Paris et Strasbourg. Entre Strasbourg et Prague le service devient tri-hebdomadaire: Départ de Strasbourg les lundi, mercredi et vendredi; de Prague les mardi, jeudi et samedi. Prix du voyage Paris—Strasbourg 150 frs.; Paris—Prague 500 frs. (français).

Taxes postales (en plus de l'affranchissement ordinaire)

Paris—Prague: jusqu'à 20 gr. fr. 1.25, de 20 à 100 gr. fr. 2.25, au-dessus de 100 gr. fr. 0.50 par 100 gr. ou fraction de 100 gr. d'excédent. Poids maximum 2 kg.

Strasbourg—Prague: jusqu'à 20 gr. fr. 0.50, de 20 à 100 gr. fr. 0.75, au-dessus de 100 gr. fr. 0.25 par 100 gr. ou fraction de 100 gr. d'excédent. Poids maximum 2 kg.

Toulouse—Casablanca, départ des courriers à partir du 1^{er} avril les lundi, mercredi, jeudi et samedi.

Londres—Paris. Un comité nommé par le Ministre de l'Air Britannique pour étudier la question du service Londres—Paris abandonné par les compagnies anglaises à partir du 1^{er} mars est arrivé à faire un arrangement avec les compagnies Instone et Handley-Page pour la reprise d'un service quotidien à partir du 21 mars. Ces compagnies bénéficieront d'une subvention basée sur les voyages accomplis et ont en outre l'assurance du Gouvernement qu'elles ne subiront aucune perte du fait de cette activité. Le prix du voyage Londres—Paris a été réduit à 6 £; Londres—Paris et retour à 12 £.

Durant la journée du 24 mars, les compagnies françaises et anglaises ont transporté sur cette ligne 55 passagers.

Allemagne. Les lignes exploitées par les «Rumplerwerke» (Bay. Rumplerwerke Augsburg et Rumplerwerke A.-G. Johannisthal) seront dorénavant exploitées exclusivement par les Bay. Rumplerwerke Augsburg.

U. S. A. Une section technique pour l'étude et la mise en pratique d'améliorations permettant un meilleur rendement des avions postaux a été fondée au Département des Postes. Les Compagnies privées exploitant des lignes aériennes sont subventionnées par

Internationaler Luftverkehr.

Das Luftamt macht darauf aufmerksam, dass Luftverkehrskonventionen seitens der Eidgenossenschaft bisher nur mit

ENGLAND, FRANKREICH und DEUTSCHLAND

abgeschlossen werden konnten und dass für Flüge von schweiz. Luftfahrzeugen nach andern Ländern eine besondere Bewilligung der kompetenten Behörde des Bestimmungslandes eingeholt werden muss.

In analoger Weise sind fremde Luftfahrzeuge, die nicht die Nationalität eines der drei oben genannten Vertragsstaaten besitzen, ferner fremde Militärluftfahrzeuge irgend welcher Nationalität zum Verkehr über schweiz. Gebiet nicht zugelassen, sofern sie nicht eine Bewilligung des eidg. Luftamtes erhalten haben.

l'Etat à condition qu'elles effectuent 306 voyages par an et transportent 680 kg de courrier postal par jour.

On abandonne l'emploi des «Junkers» ensuite d'accidents répétés survenus avec ces machines.

Aéroports et aérodromes.

Les expériences d'amerrissage sur la Tamise au centre de Londres se poursuivent avec succès avec un amphibie Vicker's Vimy. L'aérodrome de Croydon (Londres) possède un nouveau système d'éclairage de nuit consistant en un cône peint en blanc, réfléchissant la lumière de puissantes lampes électriques placées à son sommet. Ce phare d'un nouveau genre, facilement reconnaissable, a un rayon d'action de 30 km.

Aperçu du trafic aérien.

France. Durant le mois de février 127 avions ont utilisé le port aérien du Bourget, transportant 154 passagers et 6463 kg de fret.

Inventions.

En 1918 déjà, on avait réussi en France à faire voler un avion sans pilote au moyen de la T. S. F. sur un circuit de 100 km. Ces expériences qui avaient été abandonnées seront reprises prochainement.

Concours.

Le meeting de Monaco (canots et hydros) aura lieu du 3 au 20 avril.

Parachutes.

Le lieutenant Hamilton de l'«Air Service» des Etats Unis a effectué le 23 mars une descente réussie en parachute en sautant d'un avion volant à 7300 mètres.

Réglementation de la circulation aérienne.

U. S. A. En attendant qu'une réglementation générale soit en vigueur pour tout le Pays, les villes de New-York et Los Angeles ont émis des prescriptions sur la navigation aérienne au-dessus de leur territoire. Ces prescriptions concernent surtout l'altitude (600 m minimum) à laquelle les vols doivent avoir lieu, l'acrobatie, le jet de lest et le survol de certains bâtiments.

Pour le développement de la navigation aérienne.

Angleterre. Les expériences sur l'emploi des mâts d'amarrage pour dirigeables ont commencé à l'aérodrome de Pulham.

Le dirigeable commercial R 36 pouvant transporter 50 passagers avec leurs bagages est terminé. Cet aéronef qui a un rayon d'action de 6500 km à 80 km à l'heure sera employé prochainement pour faire au point de vue commercial des vols d'expériences d'Angleterre en Egypte.

Nouveaux appareils.

Angleterre. La maison Vicker's Vimy sort de ses ateliers un avion-ambulance qui a été réceptionné par l'Air Ministry britannique. Cette machine munie de 2 moteurs «Napier Lion» développant 900 HP. peut transporter 1 pilote, 1 mécanicien, 1 docteur, 1 infirmière, 4 blessés couchés ou huit assis et 50 kg de médicaments.